

La nouvelle région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine : neuf grandes villes au cœur de l'Europe

Dans le voisinage de la nouvelle région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, les grandes villes européennes (« cities ») présentent des caractéristiques diverses, liées notamment à leur taille et à des spécificités nationales.

Dans les cities de la nouvelle région, la population est en moyenne plus jeune que dans les cities voisines d'Allemagne ou de Suisse, à l'image des différences observées entre les pays. Les ménages qui y résident vivent plus souvent dans des maisons individuelles qu'en Suisse, mais moins souvent qu'en Belgique. Le marché du travail est plus dégradé que dans les cities proches, en Allemagne et au Luxembourg notamment. Le secteur non marchand est assez présent dans les cities de la nouvelle région. Toutefois, les structures économiques sont diverses, entre Mulhouse et Troyes où l'industrie concentre beaucoup d'emplois, et des cities comme Nancy, Châlons-en-Champagne, Metz et Strasbourg où le secteur tertiaire est particulièrement présent. Les trajets domicile-travail se font plus souvent en transports en commun ou en voiture, et moins souvent à pied ou à vélo que dans les cities étrangères voisines.

Dominique Kelhetter, Sophie Rivière, Insee Alsace - Antoine Deltour, Insee Lorraine

Dans un rayon de 250 kilomètres autour de la nouvelle région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (ACAL dans l'ordre alphabétique énoncé par la loi portant sur la nouvelle organisation territoriale), les grandes villes européennes (« cities », définitions) présentent des disparités principalement liées à leur taille et à des spécificités nationales (figure 1).

Atteignant le million d'habitants, Cologne (Köln) en Allemagne est la plus peuplée. Viennent ensuite Francfort-sur-le-Main, Stuttgart, la métropole de Strasbourg (468 000 habitants), puis Liège, Zurich, Bonn, Mannheim, Karlsruhe, Wiesbaden, Aix-la-Chapelle (Aachen), Nancy et Mulhouse avec chacune plus de 250 000 habitants. Dans la région ACAL, les cities de Metz, Reims, Troyes, Colmar, Charleville-Mézières et Châlons-en-Champagne complètent le classement.

Bâle, avec près de 7 000 habitants/km², a la plus forte densité du périmètre, suivie de Zurich (4 000 habitants/km²). En comparaison, la densité des cities d'ACAL est nettement inférieure. Reims, la plus dense, atteint 2 300 habitants/km². Nancy avoisine les 1 800 et Strasbourg les 1 500. Les cities les moins denses sont Colmar (550 habitants/km²) et Châlons-en-Champagne (300 habitants/km²).

Nancy, Reims et Strasbourg : les cities les plus jeunes d'ACAL

L'âge médian de la population est de 39 ans en France, de 42 ans en Suisse et de 44 ans en Allemagne. Le Luxembourg fait figure de pays jeune avec un âge médian de seulement 38 ans. Dans la région ACAL, c'est à Nancy et à Reims que l'âge médian est le plus bas (35 ans), et à Strasbourg (36 ans).

La part des personnes de 20 à 34 ans est similaire en France, en Allemagne et en Belgique (de 18 % à 19 %). Parmi les cities d'ACAL, Nancy et Reims sont celles où ces jeunes adultes sont proportionnellement les plus nombreux (près de 26 %), et dans une moindre mesure Strasbourg (24 %).

C'est pour les moins de 20 ans que l'écart entre les pays est le plus marqué. Au Luxembourg et en France, les habitants de moins de 20 ans constituent 25 % de la population, contre 23 % en Belgique, 21 % en Suisse et seulement 18 % en Allemagne.

Pour Eurostat, le rapport de dépendance est le nombre de personnes de 65 ans ou plus rapporté à la population des 20 à 64 ans. Plus il est élevé, plus le poids des personnes âgées est important par rapport à la population en âge de travailler. Il est particulièrement défavorable en Allemagne (34 %). Il est de 29 % en

Belgique et en France, et de 28 % en Suisse. Au Luxembourg, il est de seulement 23 %. Les disparités sont fortes entre les cités. Le rapport de dépendance est de moins de 25 % à Strasbourg, alors qu'il avoisine 31 % à Troyes.

Davantage de propriétaires en France

Vivre dans une maison est pour les Belges une évidence. Ainsi, en Belgique, près de 75 % des résidences principales sont des habitations individuelles, contre 57 % en France et seulement 46 % en Allemagne (figure 2). En Suisse, où le terrain constructible est plus rare, l'habitat individuel ne concerne que 23 % des ménages. La part de l'individuel est partout réduite par la densité du milieu urbain des cités, mais elle reflète également les disparités nationales.

Parmi les cités suisses voisines d'ACAL, Winterthur est celle où la part de maisons individuelles est la plus forte, mais elle ne s'élève qu'à 16 %. À l'opposé, en Belgique, Charleroi et Mons comptent respectivement 80 % et 79 % de maisons, soit une part un peu plus importante que dans l'ensemble du pays. Dans la région ACAL, plus les cités sont importantes et moins il y a de maisons. Les Allemands vivent moins souvent dans des maisons. Francfort-sur-le-Main par exemple n'en a que 13 %. Reutlingen se démarque toutefois avec 47 % de maisons individuelles. En France, 58 % des ménages sont propriétaires de leur logement, contre seulement 44 % en Allemagne. La part de propriétaires est plus faible dans les cités que dans l'ensemble de la France. Dans la région ACAL, seule Mulhouse (54 %) s'approche de la moyenne nationale. Au Luxembourg, 27 % seulement des logements sont occupés par des propriétaires.

La surface habitable moyenne des logements en France est de 43 m², légèrement supérieure à celle observée en Allemagne (42 m²). Le Luxembourg propose les logements les plus spacieux, avec une moyenne de 52 m² habitables.

Dans les cités d'ACAL, les logements ont une surface au moins égale à la moyenne française, allant de 43 m² à Strasbourg et à Reims à 46 m² à Colmar.

En France, 15 % des logements appartiennent au parc social. Dans le périmètre d'ACAL, la city de Reims compte plus de 39 % de ménages habitant un logement social, contre seulement 15 % pour celle de Mulhouse.

Les ménages d'une seule personne représentent 40 % des ménages en Allemagne, contre 34 % en France ou en Belgique (figure 3). Des écarts importants peuvent exister selon les spécificités des cités, notamment avec la présence de population étudiante. En Allemagne, Heidelberg atteint 60 % de logements occupés par une seule personne. À l'opposé,

Spire (Speyer) n'en a que 35 %. En France, dans la région ACAL et ses alentours, la proportion de ménages d'une personne s'échelonne de 47 % à Nancy, à moins de 30 % pour les cités franciliennes. À Strasbourg, Reims, Dijon, Besançon et Troyes, cette proportion dépasse 40 %.

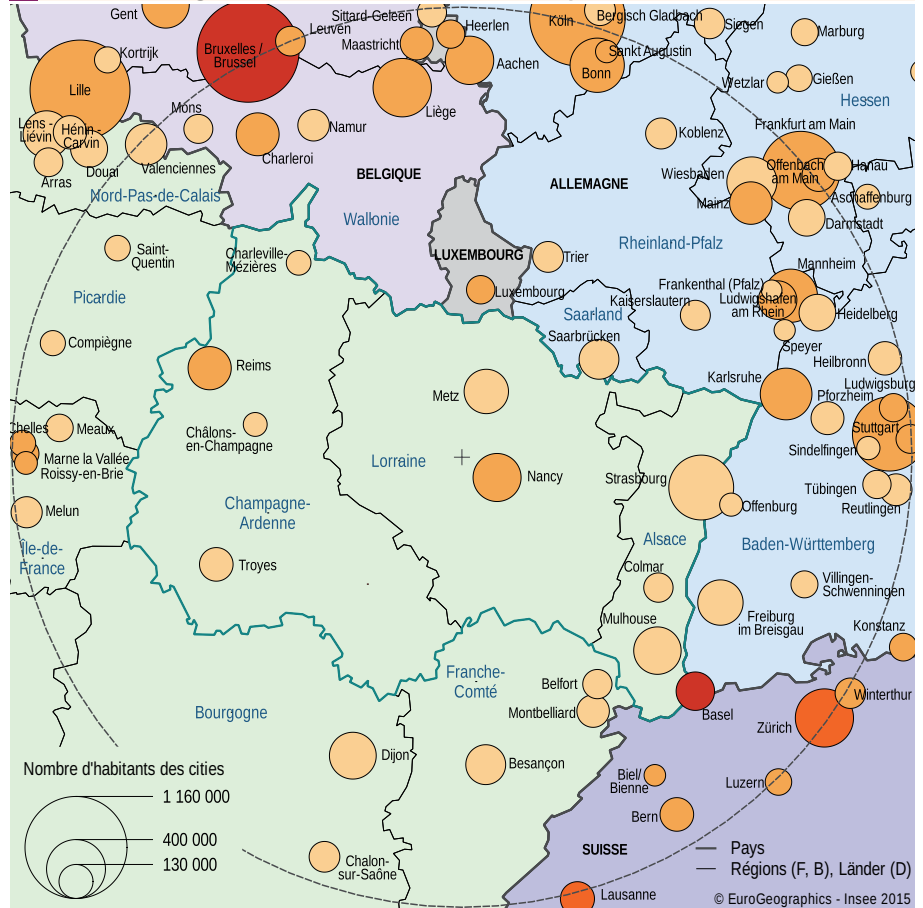
Plus d'actifs, mais aussi plus de chômeurs

Dans l'ensemble des cités d'ACAL, la population active âgée de 20 à 64 ans représente 76 % de la population totale du même âge. Ce taux d'activité est proche de la

moyenne des cités françaises (77 %). Il est particulièrement élevé à Colmar (80 %), mais n'atteint que 71 % à Charleville-Mézières. Cependant, les cités d'ACAL sont dans une situation plus favorable que les cités situées dans un rayon de 250 km, où les actifs ne représentent que 74 % de la population. Les cités belges de ce périmètre se caractérisent par un taux d'activité de seulement 63 %.

Dans les cités d'ACAL, 14 % de la population active est sans emploi, soit un niveau un peu plus élevé que la moyenne des cités françaises (13 %). Charleville-Mézières (18 %),

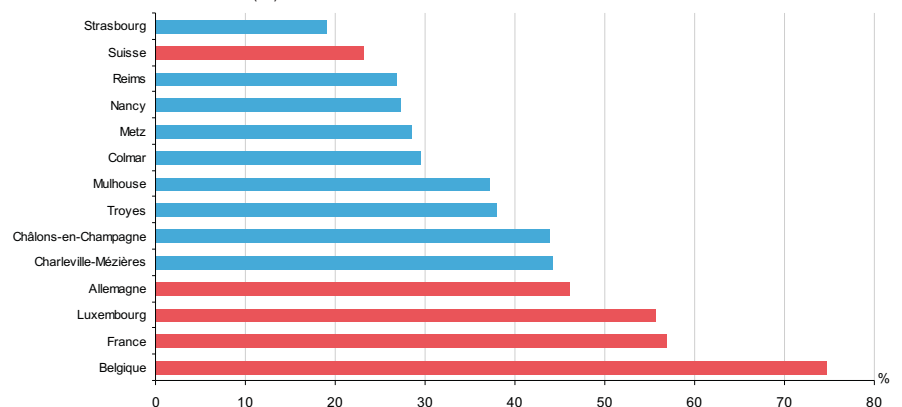
1 La nouvelle région : neuf cités au cœur de l'Europe



Source : Eurostat, Audit urbain 2007-2012.

2 La maison individuelle moins fréquente en Suisse

Part des maisons individuelles (%)



Lecture : à Strasbourg, 19 % des résidences principales sont des maisons individuelles. Note : pour les pays (en rouge), il s'agit de l'indicateur pour l'ensemble du territoire.

Source : Eurostat, Audit urbain 2007-2012.

Troyes et Mulhouse (16 %) sont les plus touchées. Les cités françaises voisines d'ACAL sont dans une situation un peu plus favorable, avec 13 % d'actifs sans emploi. Cela s'explique par l'économie plus dynamique de certaines cités de la région Île-de-France. La situation est nettement meilleure dans les cités allemandes (8 %), y compris dans les villes proches d'ACAL, et à Luxembourg (5 %). Dans les cités belges, en moyenne 13 % des actifs sont au chômage, presque autant que dans la région ACAL. Les cités d'ACAL les plus touchées par le chômage sont aussi celles où les diplômés du supérieur sont moins représentés. Ainsi, à Charleville-Mézières, à Châlons-en-Champagne ou à Mulhouse, moins de 25 % des habitants de 25 à 64 ans ont un diplôme du supérieur. Ils sont beaucoup plus présents à Nancy (38 %) et à Strasbourg (36 %). La moyenne nationale (29 %) est plus élevée qu'en Allemagne (27 %). En Belgique, la part de diplômés du supérieur dans la population atteint 34 %.

Les activités spécialisées scientifiques et techniques moins présentes

L'emploi tertiaire est particulièrement important dans certaines cités de la région ACAL. Ainsi, les services concentrent 87 % des emplois à Nancy et 85 % à Châlons-en-Champagne, Metz ou Strasbourg. À Nancy, Châlons-en-Champagne et Metz, le nombre d'emplois dans les services non marchands explique la part importante du tertiaire. Au total, l'administration publique, la défense, l'éducation, la santé et l'action sociale représentent 35 % des emplois des cités d'ACAL (figure 4), contre 29 % dans l'ensemble des cités du périmètre de comparaison. Ces activités pèsent également davantage dans les cités d'ACAL que dans l'ensemble des cités françaises (32 %). Cette situation s'explique notamment par la présence de sites militaires, encore gros pourvoyeurs d'emplois. Dans les cités allemandes proches d'ACAL comme dans celles du reste du pays, la part d'emplois

dans les services non marchands est plus modeste (27 %).

Les activités spécialisées, scientifiques et techniques comptent moins dans l'emploi des cités d'ACAL (11 %) que dans les cités européennes proches (16 %). Dans ce secteur aussi, l'Allemagne affiche le profil le plus contrasté. Dans les cités allemandes retenues pour la comparaison, 17 % des emplois appartiennent à ces activités à haute valeur ajoutée. Ainsi, à Cologne, Francfort-sur-le-Main, Stuttgart ou encore Mannheim, pôles d'emploi de taille importante, ces activités représentent 20 % à 23 % des emplois.

La part des activités spécialisées, scientifiques et techniques est toutefois relativement élevée dans l'emploi strasbourgeois (13 %). Cela s'explique notamment par la présence de fonctions métropolitaines (conception-recherche, gestion, culture-loisirs notamment), dont profitent moins par exemple Châlons-en-Champagne et Charleville-Mézières.

Le tissu industriel est particulièrement développé dans deux des neuf cités d'ACAL. À Mulhouse, l'industrie concentre 18 % de l'emploi grâce notamment au secteur automobile, et autant à

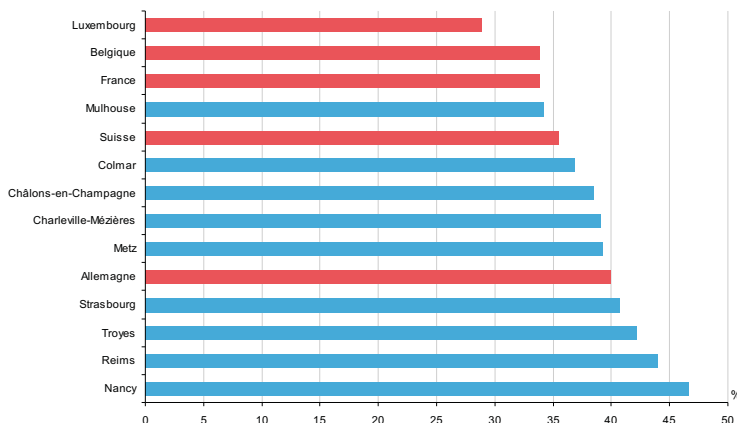
Troyes, en raison entre autres du poids des industries textiles et agroalimentaires.

Dans les cités françaises ou étrangères situées dans un rayon de 250 km centré sur ACAL, la part de l'emploi dans l'industrie est en moyenne sensiblement plus forte (13 %) que dans la nouvelle région (11 %). Les cités françaises voisines de la région ACAL ont une dominante industrielle marquée, avec 15 % de l'emploi en moyenne, contre 10 % sur l'ensemble des cités du territoire national. Celles d'Île-de-France, assez tertiairisées, ne contrebalancent pas la forte spécialisation industrielle de certaines cités du nord-est de la France, comme Montbéliard, où 35 % de l'emploi est concentré dans l'industrie, Valenciennes (21 %) et Chalon-sur-Saône (18 %).

Dans le périmètre de comparaison, l'emploi industriel constitue en moyenne 13 % des emplois dans les cités allemandes, légèrement moins que sur l'ensemble des cités du territoire allemand (14 %). Les cités belges proches d'ACAL sont en moyenne plus industrielles (11 % des emplois) que l'ensemble des cités belges (9 %), du fait du poids de l'industrie à Charleroi (19 %) et à Liège (12 %).

3 Davantage de personnes vivant seules en Allemagne

Part de personnes isolées (%)



Lecture : au Luxembourg, 29 % des ménages sont constitués d'une personne vivant seule. Note : pour les pays (en rouge), il s'agit de l'indicateur pour l'ensemble du territoire.

Source : Eurostat, Audit urbain 2007-2012.

4 Services non marchands : une part importante de l'emploi à Nancy, Châlons-en-Champagne et Metz

Répartition de l'emploi dans les principaux secteurs d'activité

	Nombre total d'emplois	Industrie manufacturière, industries extractives et autres (%)	Commerce, transports, hôtels et restaurants (%)	Activités spécialisées, scientifiques, techniques, de services administratifs et de soutien (%)	Administration publique, enseignement, santé humaine & action sociale (%)
Strasbourg	245 800	9,9	23,8	12,8	32,1
Nancy	137 600	7,7	20,8	11,1	40,7
Metz	117 500	8,3	22,3	10,3	39,8
Reims	106 300	11,3	23,6	11,2	34,1
Mulhouse	105 900	17,5	23,4	10,7	30,1
Troyes	61 900	17,8	21,3	10,9	31,7
Colmar	55 000	14,3	23,0	9,4	35,6
Charleville-Mézières	35 100	13,5	20,9	7,3	39,4
Châlons-en-Champagne	32 700	9,0	24,4	7,6	41,5
Ensemble des cités d'ACAL	897 800	11,3	22,8	11,0	35,2
Ensemble des cités françaises	12 172 300	10,0	22,0	13,0	32,0

Champ : emploi au lieu de travail.

Source : Eurostat, Audit urbain 2007-2012.

Une création de richesse plus élevée au Luxembourg et en Allemagne

En 2011, le revenu annuel médian par ménage est de 25 800 euros en moyenne pour les cités d'ACAL. Dans les trois cités alsaciennes, il dépasse 27 000 euros. À Troyes et à Charleville-Mézières, il est inférieur à 23 000 euros.

En termes de produit intérieur brut par habitant, la région ACAL est comparable aux provinces belges voisines, en tenant compte des différences de prix entre les pays, avec 23 000 SPA (standard de pouvoir d'achat) en ACAL et 22 000 dans la région wallonne en 2011. En Allemagne, le PIB par habitant est sensiblement plus élevé (de 27 900 SPA en Rhénanie-Palatinat à 34 600 dans le Bade-Wurtemberg). Le Luxembourg fait figure d'exception avec 66 700 SPA par habitant, mais les nombreux frontaliers qui contribuent à cette création de

richesse n'habitent pas le territoire. Au sein d'ACAL, l'Alsace est la plus prospère, avec 25 400 SPA, contre 23 200 en Champagne-Ardenne et 20 900 en Lorraine.

Dans toutes les cités d'ACAL, les travailleurs entrants sont plus nombreux que les sortants. Ainsi, la part des actifs travaillant dans une cité mais n'y résidant pas s'échelonne de 37 % à Mulhouse à 69 % à Charleville-Mézières. À l'inverse, les personnes qui travaillent à l'extérieur des cités d'ACAL représentent entre 14 % des actifs occupés qui y résident à Strasbourg et 29 % à Mulhouse.

Moins de déplacements à pied ou en vélo qu'à l'étranger

En France, 11 % seulement des déplacements domicile-travail se font à pied ou à vélo. C'est beaucoup moins qu'en Allemagne (18 %) ou aux Pays-Bas (30 %). À

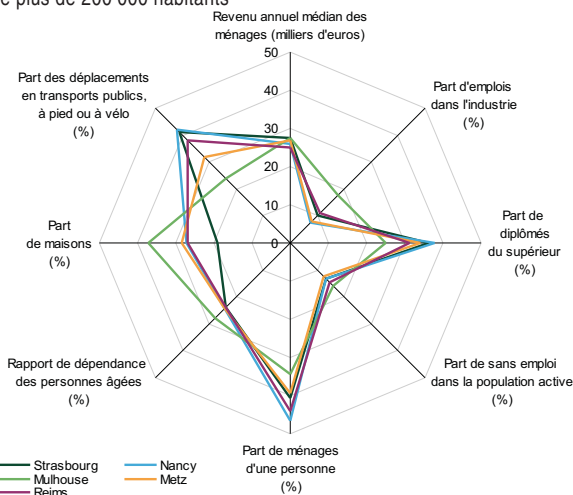
Frankenthal et à Fribourg-en-Brigau, ces modes doux concernent plus d'un tiers des déplacements. Les déplacements à pied ou à bicyclette ne concernent que 22 % des navettes à Reims, 20 % à Nancy, 19 % à Strasbourg et 10 % à Mulhouse.

Naturellement, plus les cités sont importantes, plus les trajets pour aller travailler s'allongent. Les navetteurs utilisent davantage leur voiture particulière ou leur moto en France (72 % des trajets) qu'en Belgique et en Allemagne (68 %). À Charleville-Mézières, Troyes, Châlons-en-Champagne et Mulhouse, l'automobile est utilisée dans plus de trois déplacements domicile-travail sur quatre.

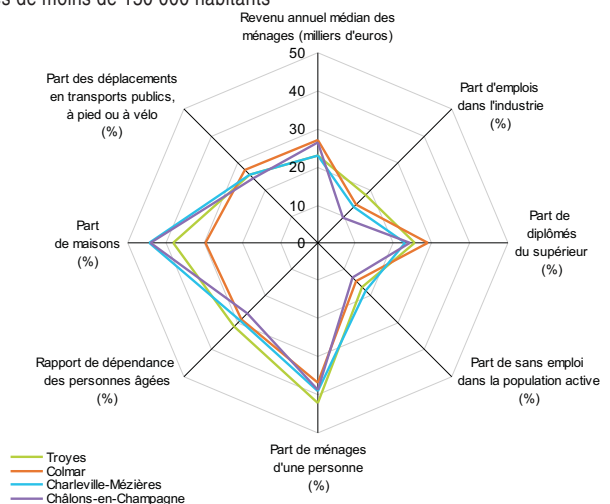
En France, 17 % des trajets se font en transports en commun, soit plus qu'en Belgique (16 %) ou en Allemagne (14 %). Le recours à ce mode de transport est plus fréquent dans les grandes cités, notamment en Suisse (de 39 % à 65 % dans les cités proches). ■

5 Les disparités entre les cités d'ACAL sont liées notamment à leur taille

Cités de plus de 200 000 habitants



Cités de moins de 150 000 habitants



Source : Eurostat, Audit urbain 2007-2012

Définitions

Audit urbain : l'audit urbain, réalisé par Eurostat, rassemble 187 indicateurs sur la période de 2007 à 2012. Les données sont collectées dans l'Union européenne à 27, plus la Norvège, la Suisse, la Turquie et la Croatie. Elles couvrent un champ très vaste de thématiques : la démographie, le social, l'économie, l'éducation et la formation, l'environnement, les transports, la culture et le tourisme.

Cités : l'audit urbain repose sur une définition morphologique des villes (les « cités ») basée sur une grille de densité de la population constituée de carreaux de 1 km² (200 mètres en France), considérés comme densément peuplés au-dessus de 1 500 habitants par km². En France, les villes de l'audit urbain sont des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Dans les autres pays, le périmètre des cités peut être restreint à la seule ville centre. C'est le cas notamment en Allemagne et en Suisse.

Standard de pouvoir d'achat (SPA) : le SPA est une unité monétaire artificielle qui élimine les différences de niveaux de prix entre les pays. Ainsi, un SPA permet d'acheter le même volume de biens et de services dans tous les pays. Cette unité permet des comparaisons significatives en volume des indicateurs économiques entre les pays.

Insee Alsace

Cité administrative
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication

Joël Creusat

Rédacteur en chef

Jacques Marty

ISSN 2416-7924

© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Les modes de vie dans les villes européennes, Insee Références, La France et ses territoires, édition 2015
- Eurostat regional yearbook 2014, Eurostat 2014
- Perception survey in 79 european cities, Quality of life in cities, Eurostat, octobre 2013

